



## OÙ SE FORMER ?

- UFA ARCISSE DE CAUMONT – BAYEUX  
02 31 51 18 80

## CONTACTEZ-NOUS / RENSEIGNEZ-VOUS



**CFA ACADÉMIQUE DE NORMANDIE**  
2, RUE DU DOCTEUR FLEURY  
76132 MONT SAINT AIGNAN  
TEL : 02 32 08 96 61  
cfa-academie@ac-normandie.fr  
www.cfa-academie-normandie.fr

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / CFA Académique de Normandie  
Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A

  
**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Institut  
de la formation professionnelle  
en région académique

**CFA**   
ACADÉMIQUE  
de NORMANDIE

**CFA** ACADÉMIQUE de NORMANDIE

## BTS ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGÉNIEUR (ATI)



SECTEUR INDUSTRIE - LOGISTIQUE - ÉNERGIE



## Prérequis, conditions et délais d'accès

→ L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème. L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus).

→ La formation est accessible à un public en situation de handicap sans limite d'âge.

→ Le candidat doit formuler ses vœux sur Parcoursup.

→ Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation).

→ Afin de vérifier l'accessibilité au diplôme, vous pouvez contacter le CFA A par mail : [cfa-academique@ac-normandie.fr](mailto:cfa-academique@ac-normandie.fr) ou [scanner le QR code](#).



### COÛT

Apprenti :  
formation gratuite.

Employeur :  
le coût est pris en charge par l'OPCO en fonction du niveau de prise en charge établi par France Compétences.



### VALIDATION

BTS Assistance Technique  
d'Ingénieur,  
diplôme de l'Éducation  
Nationale en apprentissage.

Conditions de déroulement  
de la validation du diplôme  
conformément au référentiel  
d'examen.

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN : 100%  
TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE : 95%  
TAUX DE SATISFACTION APPRENTI : 87 %

## Métiers et objectifs visés

→ **Contremaître**

→ **Technicien d'essais**

Le titulaire du BTS ATI peut exercer un large éventail d'activités dans le domaine des études en organisation de projets ou en recherche-développement.

Dans le domaine des études, il sait actualiser une documentation, mettre à jour une base de données, rédiger un cahier des charges, concevoir ou modifier une solution technique... ;

→ en organisation de projets, il est à même de préparer les réunions, d'en produire la synthèse et de diffuser l'information ;

→ en recherche et développement, il peut assurer la mise en place d'expériences de laboratoire et la réalisation d'essais et de mesures, rédiger des comptes rendus d'expérimentations et participer à la veille technologique de l'entreprise.

Par ailleurs, il peut exercer des fonctions de gestion de production ou de gestion commerciale, prendre en charge l'actualisation des dossiers de maintenance...

## Durée de la formation

Sauf conditions particulières, le contrat est conclu pour deux ans. 1365 heures, soit 39 semaines réparties sur les deux années, sont programmées au sein de l'établissement de formation. (600 heures en enseignement général).

## Poursuite d'études

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier, il est possible de poursuivre en licence professionnelle ou en BUT\* ainsi qu'en classe préparatoire ATS\*\* pour entrer dans une école d'ingénieur.

\*Bachelor Universitaire de Technologie \*\*Adaptation Technicien Supérieur